

ANIM'MAI - VIDE GRENIERS 26 MAI 2024 SAIZERAIS

Attestation à Remplir obligatoirement

Attestation sur l'honneur

(document officiel pouvant être transmis à la préfecture de
Meurthe et Moselle)

Je soussigné(e)
(nom, prénom),
né(e) le
à.....,
domicilié(e)
.....
(adresse complète).

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au
déballage dans l'année civile.

Déclare que les marchandises proposées à la vente sont des objets
personnels et usagers ; il est strictement interdit de vendre des
produits neufs, animaux, boissons, restauration rapide (sandwichs,
crêpes, gaufres) et toutes denrées alimentaires.

Déclare accepter le règlement fourni avec la présente inscription.

Fait à....., le.....
Signature,
Lu et approuvé,



Inscription possible en ligne :
<https://www.mybrocante.fr/m/9847/home>



REGLEMENT
VIDE GRENIERS 2024 SAIZERAIS

Document à conserver

- Surface de l'emplacement : 3, 6, 9, 12, 15 ou 18 mètres.
- Pour les emplacements :
 - de 3 mètres à 6 mètres, aucun véhicule ne reste sur l'emplacement. Les exposants doivent rentrer avec leurs véhicules, décharger et ressortir pour se stationner sur le parking réservé.
 - A partir de 9 mètres, un seul véhicule par emplacement, placé derrière le stand. L'immatriculation est donnée lors de l'inscription.
- En ce qui concerne le paiement : l'inscription est validée à compter de la réception du règlement (chèque ou espèce sous enveloppe ou paiement en ligne).
- **Pour les habitants de SAIZERAIS : un emplacement jusqu'à 6 mètres (par foyer) est gratuit sous réserve de la présentation d'un justificatif de domicile. Une caution (chèque ou espèce) de la valeur de l'emplacement est demandée à l'inscription et restituée le jour de la manifestation. En cas d'absence, la caution sera encaissée par l'association ANIM'MAI.**
- Arrivée des exposants : entre 6 h et 8 h. Après 8 h, aucun accès au vide greniers ne sera autorisé aux véhicules. Aucun emplacement ne sera donné avant 6 h. **Il est inutile de venir avant.**
- Il est impératif aux exposants de laisser un passage de 3 m pour permettre le passage des pompiers et services d'ordre (à défaut, les organisateurs pourront faire reculer les exposants).
- Aucune annulation ne sera décidée sur simple prévision météorologique. A l'heure de l'ouverture (6 h) et en cas d'intempérie (pluie) les organisateurs se réservent le droit de regrouper les exposants au fur et à mesure de leur arrivée et ceci à partir de 6 h pour éviter les exposants isolés.
- Sauf cas de force majeure, la manifestation ne sera pas annulée et aucun remboursement ne sera effectué après le 11 mai 2024.
- Seul l'organisateur du vide greniers est autorisé à attribuer les emplacements.
- Tout exposant qui s'installera de sa propre initiative avant l'heure et hors de l'emplacement prévu sera dans l'obligation de déménager son stand.
- **Nous rappelons que la vente de produits neufs, d'animaux, de boissons, de restauration rapide (sandwichs, crêpes, gaufres) et toutes denrées alimentaires n'est pas admise.**
- L'attestation sur l'honneur doit impérativement être complétée. Elle pourra être transmise aux services de l'Etat en cas de besoin.
- Il est demandé à chaque exposant de laisser l'emplacement propre, de remporter tous les objets invendus. Un sac poubelle pour les petits déchets ménagers sera remis à chaque participant lors de l'attribution de l'emplacement. Votre sac poubelle ne devra en aucun cas être laissé sur place mais bien repris par vos soins.

FICHE D'INSCRIPTIONS 2024 VIDE GRENIERS SAIZERAIS

ATTENTION RESERVE AUX PARTICULIERS

A déposer dans la boîte à lettres de l'association ANIM'MAI – Mairie de Saizerais, 54380 SAIZERAIS - joindre obligatoirement la photocopie de votre pièce d'identité ainsi que votre règlement (à l'ordre d'Anim' Mai).

Informations par mail : animai54380@gmail.com

NOM ET PRENOM :

ADRESSE :

TEL :

ADRESSE MAIL :

PIECE D'IDENTITE – carte d'identité / permis de conduire / passeport
(entourer la nature de la pièce fournie)

N° :

DELIVRE LE :

ETABLIE PAR :

LIEU :

NATURE DES MARCHANDISES PROPOSEES A LA VENTE :

PLAQUE D'IMMATRICULATION :

(Pour les réservations au-delà de 9 mètres / 1 seule véhicule sous réserve de la possibilité matérielle)

Etes-vous équipé d'une tonnelle : OUI NON

Si oui, précisez la dimension (largeur / longueur) :

HABITANT DE SAIZERAIS : OUI NON

Emplacement jusqu'à 6 mètres gratuit pour les habitants de SAIZERAIS (cf règlement)

EMPLACEMENT DE :

Types d'emplacement : 3 mètres 6 mètres 9 mètres

5€ 10€ 15€

12 mètres 15 mètres 18 mètres

20€ 25€ 30€

Règlement : par chèque : euros espèces : euros

PARTICULARITES : (positionnement, à côté de....) *

** sous réserve de la possibilité matérielle (largeur de voirie, véhicule...) et si l'inscription est validée avant le 11mai 2024! (après cette date, aucun emplacement particulier ne sera garanti ni aucun remboursement effectué). Pour une meilleure organisation l'association se réserve le droit de placer au fur et à mesure le jour J (cf règlement)*